

13 août 2010

Tanger/MRE

RÉGIONS

Facilités administratives: On est loin du compte

• De nombreuses tracasseries pointées du doigt

• La Douane offre un site complet

À chaque été, l'attention est focalisée sur le transit des Marocains résidant à l'étranger (MRE). Trafic fluide, temps de traversée réduit avec la mise en service de navettes rapides, l'installation de nouvelles infrastructures comme le nouveau terminal passager de TangerMed, etc. Mais l'essentiel des préoccupations des MRE et de leurs familles restent souvent les mêmes et n'ont pas varié depuis des années, selon les témoignages recueillis lors de la Journée nationale de la communauté marocaine à l'étranger. Une journée organisée le 10 août, à Tanger. Pour les MRE, l'essentiel des problèmes cités relève de leurs relations avec les différentes administrations. Un autre point commun est le manque d'information ou l'interprétation erronée des textes de loi ou autres. Le cas le plus



Les opérations de transit des MRE sont mieux rodées. Mais, le séjour au pays est souvent perturbé par des tracasseries administratives (Ph. Adam)

fréquent est celui de l'admission temporaire des véhicules qui constitue un casse-tête tant pour l'Administration des douanes que pour les MRE eux-mêmes. Le régime douanier d'admission temporaire des véhicules, les fameux six mois de délai, n'est pas très bien perçu par certains MRE, d'où des incidents et des blocages aux postes frontaliers. «Malgré tout, l'information est

disponible sur le site internet de la Douane (www.douane.gov.ma) avec un accès direct à toute une panoplie de brochures dédiées exclusivement aux MRE», explique Abdelilah Driche, directeur de la Douane à Tanger qui intervenait lors du débat avec les MRE.

Pointée du doigt également, la défaillance des services consulaires à l'étranger qui n'assurent pas toujours, et comme

il se devrait, leur mission d'information.

Autre problématique, celle des documents d'identification. Avec le lancement des documents d'identité biométriques, c'est tout un chantier qui est en cours au Maroc, auquel certains MRE ne sont pas bien sensibilisés. «Il est nécessaire que les MRE prennent conscience de ces problèmes et essaient de les résoudre lors de leur séjour et de ne pas attendre au dernier moment», conseille Mustapha Ghannouchi, secrétaire général de la wilaya de Tanger. En effet, les MRE en raison de la limitation de leur séjour disposent de plusieurs avantages. Mais en laissant à la dernière minute la gestion de leurs affaires avec les différentes administrations, ils ne font que compliquer les choses. Enfin, pour ceux qui veulent investir dans leur pays, les choses sont plus balisées avec des instances dédiées, telles que les Centres régionaux d'investissement (CRI) qui offrent des guichets spéciaux d'information pour les Marocains résidant à l'étranger. □

De notre correspondant,
Ali ABJIOU